



**Le Conseil de développement  
de la région mulhousienne**

**AVIS**

**Vivre ensemble  
au sein de l'agglomération mulhousienne**

**Avis voté le 16 novembre 2016**

## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I) Les convictions du Conseil de développement</b> .....	5
<b>II) Des propositions d'actions et des initiatives qui intéressent tout particulièrement le Conseil de développement</b> .....	7
<b>CONCLUSION</b> .....	10
<b>Equipe projet</b> .....	11
<b>Personnes auditionnées :</b> .....	11
<b>ANNEXE</b> .....	

## Introduction

Les événements dramatiques de janvier 2015 dans un contexte social et économique déjà très tendu en France comme dans l'agglomération mulhousienne ont été déterminants dans le choix du Conseil de développement de s'autosaisir sur le thème du « Vivre ensemble ».

Le CDD n'est pas le premier à s'exprimer sur la question. Beaucoup d'autres instances ou particuliers l'ont fait avant lui après les attentats terroristes de janvier 2015 qui ont traumatisé la société française toute entière. A ce propos, le Conseil de développement se félicite de la mission des capteurs d'idées<sup>1</sup> et du travail en profondeur accompli pour élaborer des propositions favorisant le mieux vivre ensemble et le « Pacte républicain ».

Conscient de la difficulté du sujet, le Conseil de Développement a voulu néanmoins se poser la question de savoir quelles sont les conditions et les réponses possibles à l'échelle de l'agglomération mulhousienne. Quelles sont les potentialités d'un territoire marqué par une mixité et un multiculturalisme important avec la présence de 136 nationalités différentes.

Pour commencer, le groupe de travail a cherché à s'entendre sur une définition commune de la notion de vivre ensemble qui s'énonce ainsi : *« Le vivre-ensemble est l'exercice complet de la citoyenneté qui suppose la participation effective de toutes les composantes du corps social. La vie en société vise à l'exercice de la liberté individuelle et collective, elle repose sur l'existence d'institutions justes qui assurent l'égalité de tous devant les lois de la République et la préservation de la sûreté de chacun. La vie en société implique une solidarité par-delà les différences, afin de contribuer au mieux-être et au progrès social global. »*

Parce que les mots n'ont pas toujours le même sens pour tous, et pour éviter les confusions ou les malentendus, le Conseil de développement propose des définitions complémentaires (intégration, inclusion, laïcité, solidarité, intergénérationnel, mixité) - voir annexe.

Le Conseil de développement s'est également inspiré des avis qu'il avait élaborés précédemment sur la cohésion sociale (30 septembre 2008), sur le projet communautaire (12 décembre 2011) et sur la précarité, et le regard posé sur la jeunesse (13 mars 2013). Le présent avis en est une continuité.

Le Conseil de développement a voulu partir d'un constat pour débiter sa réflexion et faire des propositions.

---

<sup>1</sup> Mission confiée à quatre citoyens mulhousiens par le maire de Mulhouse, Jean ROTTNER, suite aux attentats de janvier 2015, qui ont remis le 25 juillet 2015 un rapport « Concertation citoyenne pour le bien vivre ensemble » contenant 53 propositions.

C'est ainsi qu'il regarde le territoire côté « cour » et côté « jardin ».

Côté « cour » : c'est une paupérisation qui s'amplifie, des disparités sociales et économiques de plus en plus grandes<sup>2</sup>, un recul de l'autorité et du droit, un non-respect des devoirs, un renforcement de "ghettos ethniques ou sociaux", un accroissement du communautarisme, une amplification de l'individualisme, une augmentation du fossé intergénérationnel, une solitude accrue des personnes « hors système », des familles monoparentales, des personnes âgées...

Côté « jardin » : c'est un foisonnement d'initiatives associatives ou individuelles. Les nombreuses opérations culturelles, sportives et d'animation en tout genre organisées par les communes ou les associations tout au long de l'année (ex : Vita-scène de rue, Momix, journée citoyenne, Motoco, festival de jazz...) témoignent de cette forte volonté d'offrir des occasions de faire se rencontrer les habitants, de vivre des événements ensemble, d'apprendre à mieux se connaître et donc à mieux se comprendre.

Pour structurer son travail, le Conseil de développement a réfléchi à la question autour de quatre axes : intégration et solidarité ; intergénérationnel et solidarité ; éducation, civisme, valeurs communes ; culture et multiculturalisme.<sup>3</sup>

Construire un collectif est un travail de longue haleine pour trouver les bons réglages qui précisent les périmètres de responsabilité de chacun face à la communauté. La difficulté vient du fait qu'il faut concilier réalisation et émancipation personnelle, réalisation et développement collectif. Le vivre-ensemble est une construction qui exige réalisme et lucidité. C'est l'esprit dans lequel le Conseil de développement a rédigé ce document.

---

<sup>2</sup> Etude de l' Agence d'urbanisme région mulhousienne (mai 2015) : « Les revenus des ménages les plus pauvres ont baissé quasiment dans tous les quartiers prioritaires de l'agglomération mulhousienne...les pauvres toujours plus pauvres, surtout dans les quartiers prioritaires ». Les revenus pris en compte dans l'étude "pauvreté, inégalités sociales et territoriales" sont les revenus fiscaux (salaires, indemnités chômage...). Les prestations sociales (prestations familiales, RSA, etc) ne sont pas fiscalisées. Elles ne sont donc pas prises en compte dans les ressources effectives des ménages.

<sup>3</sup> Les définitions sont en annexe

## I- Les convictions du Conseil de développement

Le sujet du vivre ensemble est suffisamment complexe pour rester modeste et ne pas vouloir apporter des solutions toutes faites. Le Conseil de développement en a pleinement conscience. Pour autant, le Conseil de développement tient dans un premier temps à affirmer un certain nombre de convictions.

- ✓ Malgré les différentes réponses et expériences mises en œuvre depuis de nombreuses années, le Conseil considère que le vivre ensemble sur le territoire **s'est dégradé**. La « paupérisation galopante » dans un certain nombre de quartiers de l'agglomération et plus particulièrement l'accroissement des inégalités sociales -même si celles-ci ne sont pas réparties uniformément- menacent directement le vivre-ensemble sur tout le territoire.
- ✓ Le respect et l'application **des lois de la République** sont non négociables pour tous les habitants.
- ✓ La **méconnaissance de la langue française** est un obstacle majeur pour vivre ensemble.
- ✓ La diversité sociale, ethnique et culturelle au sein de la société est **une richesse** pour la région mulhousienne qui a acquis une tradition d'hospitalité, de solidarité et su développer une vie associative intense.
- ✓ Faire coexister solidarité et intégration pour une plus grande fraternité est non seulement possible mais souhaitable. Comme le souligne l'étude de l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne « Pauvreté, inégalité sociale et territoriale : quelles réponses politiques locales ? », le grand défi de la cohésion sociale de l'agglomération ne saura être relevé que par la **solidarité intercommunale effective**.
- ✓ La stratégie de Mulhouse Alsace Agglomération qui a choisi de mettre en œuvre une politique de **solidarité locale** en complément de la « Politique de la Ville » pour ne laisser aucun territoire à l'écart se justifie pleinement.
- ✓ Le Conseil de développement considère que la multiplication des **actes d'incivisme** justifie un plan d'actions urgent. Il se félicite de la prochaine campagne que lancera au printemps 2017 Mulhouse Alsace Agglomération concernant les incivilités sur la voie publique et envers les agents de la collectivité.
- ✓ Le lien aux autres et la construction d'un projet de vie n'est pas possible sans un **minimum** : « **un toit et un emploi** », ni sans la satisfaction des besoins primaires.
- ✓ Il est du devoir et de la responsabilité de la collectivité d'assurer à chacun **un cadre de vie**, un environnement urbain (habitat, aménagement de quartiers, mobilier urbain, places de jeux, voies de circulation ...) entretenu en permanence qui contribue au bien-être de l'ensemble des habitants et à l'atmosphère générale, qui relie entre elles les différentes parties du territoire et qui renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté.

La persistance du mal-logement, avec un trop grand nombre de **taudis** et de nombreuses concentrations de logements dégradés ou particulièrement médiocres constitue un obstacle majeur au vivre ensemble.

La difficile question de la **mixité sociale** doit être sérieusement abordée, en évitant préjugés, caricatures, angélisme ou positions extrêmes, en étant conscient qu'elle conditionne la cohésion de l'ensemble du territoire et donc son avenir.

- ✓ Dans le contexte particulier d'une société à la fois laïque et concordataire, **les religions** peuvent être une richesse pour participer au vivre-ensemble dès lors qu'elles véhiculent des idéaux de fraternité et de respect humain et promeuvent justice et paix.
- ✓ **Le rôle des associations** est essentiel comme le prouvent toutes les actions qu'elles initient pour prendre en charge des jeunes en difficulté (soutien scolaire, aide aux devoirs, activités sportives et ludiques après la classe..). Le Conseil de développement salue l'immense travail civique accompli par les clubs et les éducateurs qui transmettent et donnent sens à l'esprit d'équipe.
- ✓ **Le rôle du sport** et donc de l'éducation sportive constitue des éléments stratégiques pour l'apprentissage du vivre ensemble. Le sport représente un espace unique de diversité, d'intégration, de mixité sociale qui touche notamment les jeunes. Il est le lieu d'apprentissage de la règle, du contrôle de soi, on y apprend réellement à être, à exiger de soi une performance et à respecter l'effort de l'autre. Le sport devrait devenir une activité éducative du plus grand nombre sachant qu'à ce jour on estime à seulement 10% le nombre de jeunes qui pratiquent un sport en dehors de l'école.
- ✓ **Les centres sociaux et culturels**, les maisons communautaires de village ou des organismes tels que la maison des Berges<sup>4</sup>, les Sheds<sup>5</sup> à Kingersheim jouent un rôle majeur car ils sont des lieux de rencontre et des passerelles dans les quartiers. Ils permettent de maintenir d'une part un brassage inter-ethnique, inter-culturel des personnes et des familles de toute origine et d'autre part les aident à développer des projets de vie.
- ✓ **La culture**, est un vecteur primordial du mieux-vivre ensemble.

---

<sup>4</sup> Le projet Maison des Berges repose sur un engagement de bénévoles soucieux de transmettre une passion et de créer des liens sociaux. Les activités proposées sont très larges et peuvent varier d'un atelier d'écriture à une guinguette.

<sup>5</sup>un lieu expérimental de vie et de citoyenneté : un resto-épicerie-café-théâtre bio et local

## II - Des propositions d'actions et des initiatives que soutient plus particulièrement le Conseil de développement

Fort de ses convictions, le Conseil de développement s'est penché sur un certain nombre d'actions ou initiatives menées ici et là par des acteurs locaux privés ou publics qui lui semblent intéressantes pour favoriser le vivre ensemble ou créer le lien social. Il les reprend ici.

### **Autour de l'habitat**

- Les politiques locales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de services publics, doivent explicitement mettre au premier rang de leurs priorités en termes d'objectifs, d'actions et de moyens, la réduction des ségrégations spatiales de fait combinée à une plus grande égalité d'accès à un cadre de vie de qualité favorisant épanouissement individuel et échanges entre catégories de population.

Ce principe fondamental est à décliner et à adapter dans la durée aux différentes échelles du territoire (région mulhousienne, commune, quartier, voire au niveau du voisinage).

- La réduction des ghettos ou du mal logement doit figurer en (très) bonne place dans les documents stratégiques ou réglementaires, tels que le projet de territoire, le SCoT (schéma de cohérence territoriale), le PLH (programme local de l'habitat) et les PLU (plans locaux d'urbanisme). Elle appelle à amplifier sensiblement les efforts actuels de mise à niveau et à privilégier celle-ci dans les politiques d'habitat.
- Une évaluation de réalisations significatives récentes (les reconversions de la caserne Lefebvre ou de l'ancien site Bel-Air à Bourtwiller par exemple, mais aussi dans d'autres communes) devrait aider à définir des pistes de progression dans le domaine de la mixité sociale.

### **Action en faveur de l'intégration des personnes étrangères**

- ✓ Intensifier et généraliser l'apprentissage du français. Le Conseil de développement souhaiterait que les communes mettent tout en œuvre pour assurer et encadrer cette formation destinée à tous les habitants récemment ou installés depuis longtemps en France qui ne parlent pas le français, avec un effort particulier vis-à-vis des femmes. Il salue les initiatives comme « Coup de Pouce<sup>6</sup> » dans

---

<sup>6</sup> Ateliers de langage qui se déroulent après l'école en petits groupes de 5 ou 6 enfants maximum, animés par un animateur, 4 fois par semaine avec la collaboration des parents.

les maternelles mulhousiennes qui préviennent l'échec scolaire des enfants qui ne maîtrisent pas la langue française.

- ✓ Développer les arbitrages et les médiations le plus en amont possible lorsque des tensions inter-culturelles apparaissent dans des quartiers en difficulté.
- ✓ Etendre à d'autres quartiers ou d'autres communes des expériences comme celles faites autour « *des tisseuses de fraternité* » du centre Papin à Mulhouse, qui développent un dialogue avec les communautés étrangères pour les inciter à s'organiser y compris au niveau de l'entraide et de la solidarité.

#### **Actions en faveur de l'intergénérationnel**

- ✓ Soutenir humainement et financièrement les associations de retraités qui pratiquent le soutien scolaire.
- ✓ Proposer à des jeunes adultes de jouer le rôle de tuteur (le grand frère qui fait des études) auprès des plus jeunes dans les activités post scolaires.
- ✓ Favoriser l'action « Lire et faire lire » menée par la Ligue de l'enseignement populaire où 130 personnes bénévoles formées sont actives dans 93 structures.
- ✓ Organiser des jeux et tournois sportifs avec le public des maisons de retraites et des scolaires, comme cela se fait à Illzach.
- ✓ Multiplier les ateliers qui associent tous les âges que ce soit sur le thème de la cuisine (voir EPICE) ou sur les nouvelles technologies où le jeune devient le coach du senior, mais aussi sur l'histoire du patrimoine local ou les anciennes traditions (école d'autrefois).

#### **Autour du sport**

- ✓ Renforcer le soutien financier et humain des clubs de sport qui encadrent des jeunes des quartiers difficiles notamment par le recrutement d'éducateurs sportifs.
- ✓ Faciliter et favoriser l'ouverture des équipements sportifs le week-end et jours fériés, l'extension des plages horaires en semaine ainsi que la mutualisation des équipements sportifs entre communes dès que cela est possible.

#### **Promouvoir plus de solidarité**

- ✓ Le Conseil de développement demande aux communes de proposer un plus grand nombre de chantiers d'intérêt général pour faciliter le travail civique avec un encadrement adéquat
- ✓ Développer les jardins partagés au pied des immeubles en collaboration avec des jardiniers du Service des Jardins publics et Espaces Verts en impliquant les habitants (parents, jeunes, personnes âgées).



- ✓ Soutenir au sein des villes ou quartier, des boutiques d'échange tel que « Le magasin pour rien » de Mulhouse<sup>7</sup>
- ✓ Créer les conditions nécessaires pour élargir les plages horaires des structures des Centres Sociaux Culturels pour mieux s'adapter aux contraintes horaires des familles.

### **Revaloriser l'éducation, le civisme, les valeurs communes**

- ✓ Multiplier les reportages qui auraient valeur d'exemplarité et effet d'entraînement positif par une communication intense dans le bulletin de l'agglo,
- ✓ Etendre l'expérience de YOUTH CLUB<sup>8</sup> pour encadrer les jeunes après les cours pour favoriser l'apprentissage d'une vie en groupe
- ✓ Favoriser l'écriture de projets communs (animation Association familiale et sociale des Coteaux AFSCO), le livre scolaire, « *jeunes cons, vieux cons* ».
- ✓ Encourager l'organisation de journées citoyennes dans les communes de l'agglomération qui n'ont pas encore pris cette initiative remarquable pour le vivre ensemble.

### **Favoriser culture et multiculturalisme**

- ✓ Soutenir les écoles de musique ou associations qui s'ouvrent aux enfants des quartiers prioritaires et pratiquent un tarif social adéquat.
- ✓ Multiplier les occasions de fêtes, qu'elles soient des voisins, culturelles ou multiculturelles, de reprendre la notion de « fête des peuples » en faisant travailler en coopération et synergie les associations culturelles représentant leurs ressortissants.  
Favoriser et faciliter la délocalisation des créations et spectacles artistiques pour qu'ils puissent investir autant la ville centre que les autres communes de l'agglomération, qu'il s'agisse d'aller dans les parcs et espaces publics ou dans des lieux peu ou pas équipés ( ex : Filature nomade).
- ✓ Associer les habitants à la programmation de projets culturels à importer dans les quartiers<sup>9</sup>.
- ✓ Encourager les initiatives qui visent à mettre à la portée de tous et du plus grand nombre les œuvres d'art (ex : la nuit des musées...)
- ✓ A l'instar des formations interculturelles de l'Université de Haute Alsace, il serait intéressant de proposer une formation basique aux habitants sur les multiples cultures présentes dans l'agglo.

Plus généralement, le Conseil de développement demande à ce que m2A se saisisse du rapport de la **Concertation citoyenne pour le bien vivre ensemble** et propose un programme d'appropriation de la démarche et de mise en œuvre des préconisations prioritaires par l'assemblée de m2A.

---

<sup>7</sup> Fondé par Roger Winterhalter et situé au 103 rue Vauban ; contact Mireille au 03 89 42 04 32

<sup>8</sup> Adresse 26 rue de l'III et MJC Drouot 25 rue de Bretagne - Mulhouse

<sup>9</sup> Préconisation n°43 des capteurs d'idées

## Conclusion

Le Conseil de développement souhaite mettre en exergue quelques idées qui lui paraissent essentielles. « **Habiter** » **une langue**, c'est-à-dire s'engager à l'apprendre non seulement pour s'en servir dans les démarches administratives ou dans la vie quotidienne mais aussi pour s'ouvrir à la culture du territoire d'accueil, est le préalable pour bien habiter un territoire et donc la condition indispensable à toute intégration réussie et au vivre ensemble. Les populations nouvelles ont aussi un effort d'ouverture à réaliser pour comprendre le fonctionnement de la société qui les accueille afin de pouvoir s'y adapter de la manière la plus harmonieuse possible. La mise en œuvre de moyens publics accrus pour soutenir et renforcer un bénévolat déjà bien impliqué dans l'aide à l'apprentissage du français, faciliterait un accès aux droits et donc à l'insertion pour tous ceux qui ne maîtrisent pas la langue.

Il est nécessaire de faire travailler en réseau, dans un maillage serré et dans une optique de synergie efficace, toutes les structures organismes et associations qui œuvrent sur le même terrain et le même thème.

De nombreuses initiatives sont expérimentées sans être valorisées, faute d'information et de communication. Toujours pour une meilleure fluidité de l'information, l'agglomération devrait avoir connaissance et s'inspirer des initiatives nationales sur le vivre ensemble pour les adapter éventuellement à notre territoire.

Les documentaires « *En quête de sens* » ou « *Demain* » sortis sur les écrans en 2016, illustrent parfaitement cette nécessité de propager les bonnes idées.

Il est aussi pertinent de s'approprier une expérience réussie sur tout le territoire de l'agglomération qui est encore à taille humaine et préserve la notion de proximité.

Un observatoire pourrait être créé en corrélation avec l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)<sup>10</sup>.

En résumé, pour le Conseil de développement les trois maîtres mots sont : **rassembler, mutualiser, communiquer.**

---

<sup>10</sup> Fondé par Jean Louis Sanchez, en juin 1990, l'Observatoire national de l'Action sociale (ODAS), association de loi 1901 est un organisme indépendant qui a pour objet d'apporter son concours aux différents acteurs publics pour une meilleure connaissance des publics en difficulté et des moyens mobilisés, et notamment d'analyser les dispositifs et les pratiques mis en œuvre pour répondre aux besoins sociaux.

## Remerciements

Le Conseil de développement et notamment le groupe de travail tient à adresser ses remerciements à Toutes les personnes qui par leurs travaux, la communication d'informations ou par des entretiens ont Contribué à la préparation de cet avis.

## Les participants de l'équipe-projet

Philippe Aubert, Michel Charles-Beitz, Bernard Chicheret, Alexandre Da Silva, Francis Daverio, Emile Fath, Daniel Fischer, Lucas Fremanger, Jeannot Groshenny, **Claude Guignard ( animateur)**, Bernard Guyot, Henri Jenn, Roland Kauffmann, Yves Kessler, Armand Lang, Gabrielle Lutz, David Malas, Jean-Louis Olivier, Jérémy Pamies, Corinne Patuel, Christiane Reymann, Pascal Schann, Marie Steinmetz, Claudine Studer-Carrot, Marie-Jeanne Taureau, Hubert Vis, Jean Widmaier, Michel Zimmermann.

**Administration** : Brigitte d'Aranda

**Comité de rédaction** : Daniel Fischer, **Claude Guignard**, Bernard Guyot, Roland Kauffmann, Corinne Patuel, Marie Steinmetz, Marie-Jeanne Taureau et Brigitte d'Aranda.

## Réunions de travail et auditions

Le groupe de travail s'est réuni les 14 avril, 19 mai, 16 juin 17 septembre, 14 octobre, 1<sup>er</sup> décembre **2015**, 25 janvier, 1<sup>er</sup> mars, 16 mars, 20 avril, 9 mai, 30 mai, 14 juin, 27 juin, 4 juillet, 31 août, 6 octobre **2016**.

## Personnes auditionnées :

Frédérique MEICHLER, journaliste à l'Alsace auteure d'ouvrages retraçant la vie de personnes étrangères à Mulhouse.

Véronique SCIUS-TURLOT, ingénieur responsable des espaces verts et animatrice des jardins écoles du quartier des Coteaux ainsi qu'Adeline Blum chargée de mission à m2A

Evelyne KESSLER, Présidente de la commission mémoire collective du Conseil des Anciens et administratrice de la ligue de l'enseignement pour l'intergénérationnel.

Perparim NIGHOR, entrepreneur du bâtiment à Lutterbach

Michel LECLERC, responsable du cabinet RELAYANCE à Mulhouse

Alain HEMMERLIN, responsable de l'animation sportive de M2A

Alfred OBERLIN, pédiatre et auteur du rapport sur la concertation citoyenne « Tous pour le bien comme un »

Le groupe de travail a visionné également le film « **En quête de sens** » de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière.

### **Contact**

Secrétariat du Conseil de développement

2 rue Pierre et Marie Curie – B.P. 90019 – 68948 MULHOUSE CEDEX 9

Tel : 03 69 77 67 86 – e-mail : [info-pays@mulhouse.fr](mailto:info-pays@mulhouse.fr)

## Annexe

### Définitions

**Laïcité** : La laïcité repose sur trois principes :

- la liberté de conscience et la liberté de culte.
- La séparation des institutions publiques et des organisations religieuses.
- L'égalité de tous devant la loi quelle que soient leurs croyances ou leur convictions religieuses.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.<sup>11</sup>

**Intégration** : selon le *Petit Robert* « Etablissement d'une interdépendance plus étroite entre les membres d'une société (Lalande). A partir du XXe siècle, acception courante « Opération par laquelle un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité à un milieu ».

Intégrer consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer. Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant. Ainsi, dans l'intégration, ce qui prime est l'adaptation de la personne : si elle espère s'intégrer, elle doit, d'une manière souvent proche de l'assimilation, se transformer, se normaliser, s'adapter ou se réadapter.

**Inclusion** : selon Charles GARDOU, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation (I.S.P.E.F.) à l'Université Lumière-Lyon 2, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un « chez-soi pour tous », sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers.

La Commission européenne donne cette définition de l'inclusion active : « L'inclusion active consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi. Concrètement, pour atteindre cet objectif, il faut :

- une aide au revenu adéquate ainsi qu'un soutien pour trouver un emploi,
- des marchés du travail ouverts à tous en facilitant l'entrée sur ces marchés, en s'attaquant à la pauvreté des travailleurs et en évitant le cercle vicieux de la pauvreté, ainsi que les facteurs décourageant le travail ;

---

<sup>11</sup> Définition sur le site du gouvernement. Voir également l'Observatoire de la laïcité créé en 2013 Président Jean Louis Bianco, qui affirme que le service civique est la base du vivre ensemble.

► un accès à des services de qualité qui aident les citoyens à participer activement à la société, et notamment à revenir sur le marché du travail.

**Solidarité** : « Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.

**Inter-générationnel** : formé de « inter », exprimant une relation réciproque entre génération. L'intergénérationnel serait donc la mise en relation d'ensembles d'individus de différentes tranches d'âge.

**Mixité** : « Qui comprend des personnes des deux sexes ». « Qui est formé de deux ou plusieurs éléments de nature différentes ».

**Cohésion sociale, définition du Conseil de l'Europe**: « *La cohésion sociale est la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation* »

Définition de Judith MAXWELL, présidente des réseaux canadiens de recherche en politiques publiques: « *la cohésion sociale se construit sur des valeurs partagées et un discours commun, par la réduction des écarts de richesse et de revenu. De façon générale, que les gens doivent avoir l'impression qu'ils participent à une entreprise commune, qu'ils ont les mêmes défis à relever et qu'ils font partie de la même collectivité* ».

## **Bibliographie et références**

Jean Louis SANCHEZ fondateur et délégué général de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) Ouvrages publiés : La Promesse de l'autre. Réussir l'observation gérontologique : Vieillesse et cohésion sociale.

Henri PENA-RUIZ : ouvrage publié : Qu'est-ce que la solidarité ? Le cœur qui pense. (Editions Abeille et Castor 2011)

Yvan ILLICH : ouvrages publiés : Une société sans école (Seuil 1971) ; La convivialité (Seuil 1973)

Le chômage créateur (Seuil 1977) ; La perte du sens (Fayard 2004)

Michel MIAILLE la Laïcité 3<sup>e</sup> édition Dalloz